

## LES SPORTS

### LES CHAMPIONNATS MONDIAUX DE BOXE AMATEUR REMPORTÉS PAR DES CANADIENS

**M. Joe Reid (St. Catharines):** Madame le Président, deux jeunes Canadiens se sont récemment fait reconnaître et ont fait honneur à notre pays, mais peu d'entre nous et, en fait, peu de Canadiens sont au courant. Dans le monde de la boxe, la semaine dernière, à Reno, au Nevada, Sean O'Sullivan, de Toronto, a vaincu le champion russe en titre Koshkin, devenant ainsi le champion mondial mi-moyen de boxe amateur. Au cours du même tournoi, Willi DeWitt, de Grande-Prairie, en Alberta, a gagné la médaille d'or dans la catégorie des poids lourds contre un autre champion en titre, Aleksandre Yagubkin, également de Russie.

Grâce à un entraînement long et laborieux, ces deux jeunes athlètes sont maintenant des champions mondiaux dans le sport qu'ils ont choisi d'exercer. Dans la plupart des pays, la nouvelle aurait été publiée à la une des journaux. Au Canada, pareil succès dans tout autre sport aurait fait l'objet d'un reportage en règle, avec photographies et force détails, à la rubrique sportive.

L'aide financière seule ne fait pas gagner des médailles olympiques ou des championnats mondiaux. Il faut qu'un athlète travaille dur et se sente appuyé et encouragé par son pays. On peut difficilement dire que ces deux jeunes champions ont bénéficié d'un tel appui.

\* \* \*

## LA PETITE ENTREPRISE

### LE SONDAGE DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES ENTREPRISES INDÉPENDANTES

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Madame le Président, d'après un sondage de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, organisme qui représente un large éventail de nos petites entreprises, la récession et la politique gouvernementale d'argent cher et de compressions budgétaires ont eu pour effet de supprimer 700,000 à 800,000 emplois dans ces petites entreprises. C'est ainsi que 51 p. 100 des entreprises qui ont répondu à l'enquête, donc la majorité des petites et moyennes entreprises, ont dû licencier des travailleurs. Cette tranche importante de chômeurs provenant des petites entreprises fait voir le rôle important que ces dernières pourraient jouer dans une relance économique.

Nos petites entreprises sont parfaitement en mesure de redonner du travail aux Canadiens si on leur donne leur chance. Quelque 70 p. 100 des répondants au sondage FCEI déclarent qu'il ne pourra pas y avoir de recrudescence de l'embauche sans une augmentation des dépenses des consommateurs, une baisse des taux d'intérêt à un niveau égal ou inférieur au taux de l'inflation, et des dépenses d'investissements. Mais, pendant ce temps, le ministre des Finances (M. Lalonde) et le gouverneur de la Banque du Canada nous parlent de diminuer la stimulation et de serrer la vis.

Le projet de loi C-139 actuellement en discussion impose des restrictions au programme d'obligations pour l'expansion de la petite entreprise. Ce qu'il faut, ce sont des mesures qui augmentent l'emploi au lieu de le diminuer. La pusillanimité et

## Questions orales

l'indifférence aveugle du gouvernement empêchent de réduire le chômage.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### QUESTIONS OUVRIÈRES

#### LES MESURES CONTRE LE CHÔMAGE

**L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Madame le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Répondant hier à des questions sur la gravité de la crise du chômage, le ministre des Finances a signalé, comme en témoigne le hansard, que nous pouvons nous attendre à ce que le chômage reste élevé non seulement l'année prochaine mais après, pendant un certain nombre d'années, ce qui signifie, bien entendu, que le budget du ministre ne prévoira aucune mesure miracle pour dénouer la crise de chômage.

Je rappelle au premier ministre que tous les Canadiens se désolent devant l'ampleur de ce problème, étant donné l'acuité du chômage dans notre pays et qu'il sévit depuis longtemps et qu'il a en outre de graves répercussions sur le plan social comme les séparations familiales, l'alcoolisme et de graves bouleversements au sein de la société. En tant que chef du gouvernement, le premier ministre peut-il me dire ce que fait celui-ci pour faire face à ce problème d'une ampleur inégalée, du moins depuis les dernières élections?

● (1415)

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, je suis un peu surpris d'entendre le député me demander ce que nous faisons. Nous avons annoncé dans le dernier budget et dans la dernière déclaration économique que plus de 2 millions de dollars seront consacrés à la création d'emplois en vue de former des jeunes, de faciliter leur intégration à la population active et d'augmenter le nombre d'emplois disponibles. Nous nous sommes notamment attaqués au problème des chômeurs qui n'ont plus droit aux prestations d'assurance-chômage. Nous sommes en voie de conclure avec des provinces, si ce n'est déjà fait, des accords concernant le financement de projets visant à créer des emplois, ce qui garantira plus d'emplois pour les chômeurs. La question de savoir ce que nous faisons est donc purement rhétorique.

Quant à l'inquiétude qu'a suscitée la remarque du ministre, selon lequel le chômage restera élevé, je pense que ce dernier cherche à éviter de proposer des remèdes illusoire, ou des mesures miracles, comme le dit le député. Il serait cruel de dire aux chômeurs que nous allons trouver soudain une solution miracle qui permettra de réduire le chômage de moitié, parce que c'est improbable. Voilà ce qu'a voulu dire le ministre. En tout cas, nous nous attaquerons en priorité au problème du chômage dans notre prochain budget.

**M. McGrath:** Madame le Président, il est encore plus cruel de laisser deux millions de Canadiens sans aucun espoir de trouver du travail et c'est ce qui m'inquiète. C'est l'ampleur du problème que le premier ministre et son gouvernement ne semblent pas saisir.

**Des voix:** Bravo!